

Bruits et vibrations au voisinage des infrastructures ferroviaires

Quelles perspectives ?

Journée organisée par le Centre d'information sur le bruit (CidB) sous l'égide du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Tout un chacun s'accorde à considérer qu'il est urgent de décarboner le secteur du transport. Ce qui suppose notamment de développer le trafic ferroviaire, celui de voyageurs comme celui des marchandises. Mais ce redéploiement vers le chemin de fer ne pourra se faire sans protéger correctement les riverains contre le bruit et les vibrations causés par le passage des trains. Les articles 90 et 91 de la loi d'orientation sur les mobilités (loi LOM) ont d'ailleurs amorcé une démarche d'évolution réglementaire destinée à prendre en compte, respectivement, les pics de bruit et les nuisances générées par les vibrations. La question, cruciale, des

indicateurs et des seuils, occupe tous les esprits. Car les enjeux sont de taille. Prenons l'exemple de la construction d'un immeuble à proximité d'une voie existante. La prise en compte des vibrations d'origine ferroviaire peut, dans certaines situations, nécessiter de recourir à des solutions de coupure vibratoire coûteuses, qui peuvent à elles seules raboter une large part de la marge d'un projet immobilier. Le cas de la création ou de la modification significative de voies est encore plus complexe : en effet, l'intensité et la distance de propagation des vibrations en sous-sol – qui dépendent d'un nombre considérable de facteurs tels que la nature

du sol, la technique de construction de l'immeuble, de son âge, etc. – sont très difficiles à prévoir à l'avance.

L'originalité de cette journée est de faire se rencontrer les chercheurs et les praticiens de terrain, les techniciens de l'État chargés de conduire ces évolutions réglementaires et les associations de riverains. Ce colloque national sera l'occasion d'un état des lieux sur les connaissances en la matière et d'un débat sur les enjeux liés à la problématique des pics de bruit et de la gêne due aux vibrations.

Cité Internationale
Universitaire, Paris

Jeudi
16 novembre
2023

de 9h00 à 17h30

Public concerné :

maîtres d'ouvrage publics ou privés, bureaux d'études, laboratoires de recherche, entreprises du BTP, architectes, industriels de la métrologie et de l'isolation.

Informations et inscriptions : www.cidb.org



Bruits et vibrations au voisinage des infrastructures ferroviaires

Quelles perspectives ?

Cité Internationale
Universitaire, Paris

Jeudi
16 novembre
2023

9h00 à 17h30

PROGRAMME

8h30

Accueil des participants dans l'espace exposants

9h15

Ouverture

- **Robin Reda**
président du Conseil national du bruit, député de l'Essonne
- **Jean-Claude Scoupe**
président du CidB

9h30

TABLE RONDE 1

Concilier développement du mode ferroviaire et protection contre le bruit et les vibrations : quelle(s) approche(s) privilégier ?

- **Christophe Lagorce**
chef de la mission Bruit et Agents physiques, DGPR
- **Nicolas Lounis**
président du CINOV-GIAC
- **Anne Guerrero**
directrice déléguée à la Transition Écologique, SNCF
- **Corinne Fillol**
responsable des Études Acoustiques et Vibrations, RATP
- **Bernard Gobitz**
vice-président de l'Association des Usagers des Transports / FNAUT Ile-de-France
- **Jakob Oertli**
président du groupe acoustique de l'Union internationale du chemin de fer (UIC)

10h30

Pause dans l'espace exposants

11h10

TABLE RONDE 2

Première partie : Explication des textes

- **Laurianne Rossi**
ancienne présidente du CNB, conseillère territoriale Vallée Sud-Grand Paris, conseillère municipale de Montrouge
- **Frédéric Leray**
adjoint au chef de la Mission Bruit et agents physiques, DGPR
- **Xavier Olny**
chef du Groupe Environnement, Cerema - Arrêté « pics de bruit » : évaluation des conséquences du choix d'indicateurs événementiels
- **Frédéric Jean-Pierre**
responsable d'études géotechniques, Cerema - Arrêté « vibrations ferroviaires » : perspectives concernant le bruit solidien et la gêne tactile

Discussion

12h00

Deuxième partie : Point d'étape sur les expérimentations en cours

Concernant les pics de bruit, la période d'expérimentation actuelle doit servir à recueillir des données, à les traiter et à analyser les difficultés et opportunités des nouvelles approches. Cette table ronde permettra de dresser un premier bilan des démarches adoptées dans le cadre de cette expérimentation.

- **Benoît Bierra**
Agence d'essai ferroviaire - SNCF Mobilités
- **Guillaume Coquel**
chargé de mission Bruits et vibrations, RATP
- **Fanny Mietlicki**
directrice de Bruitparif
- **Valérie Janillon**
directrice d'Acoucity

Discussion

12h40

Pause déjeuner dans l'espace exposants

14h00

TABLE RONDE 3

Quoi de neuf ? Évolution des connaissances, des savoir-faire et des outils

Sur ces sujets éminemment complexes, l'un des objectifs de ce colloque est de rendre compte de l'état des connaissances en matière de techniques de prévision, de mesure ou de solutions de réduction de la propagation des bruits et des vibrations.

Chercheurs et experts issus de laboratoires, ingénieurs de bureaux d'études ou d'entreprises confrontés aux problématiques de terrain, observatoires du bruit, représentants des gestionnaires d'infrastructures... tous auront à cœur de faire le tour des progrès accomplis, des blocages et des perspectives pour les années à venir.

- **Comment mieux prévenir la gêne éventuelle des riverains ? Travaux de R&D en cours au CSTB**
Pierre Ropars, *ingénieur recherche et expertises, CSTB*
- **Pics de bruit, vibrations : l'apport de l'ingénierie acoustique**
Céline Boutin (*pics de bruit*) et **Samuel Tochon-Danguy** (*vibrations*), *ingénieurs acousticiens, CINOV-GIAC*
- **Contraintes et moyens à disposition des acteurs du ferroviaire :**
Baldrik Faure, *responsable de la R&D acoustique, SNCF*
- **Projet GENIFER (enquête pilote sur la gêne due au bruit ferroviaire)**
Matthieu Sineau, *chef de projets Bruit des transports, Bruitparif* et **Jean-Philippe Regairaz**, *responsable du Pole Acoustique et Vibrations, SNCF Réseau*

Discussion

15h15

Pause dans l'espace exposants

15h50

TABLE RONDE 4

Retours d'expériences

Échanges sur les difficultés rencontrées sur le terrain, mais aussi les avancées obtenues, en matière de prévision, de mesurage ou de mise en oeuvre de solutions.

CEVA, le RER franco-suisse :

- **Catherine Guigou**, *ingénieure Recherche et Expertise CSTB*, **Jean-Philippe Regairaz**, *SNCF Réseau*, **Claude Carsac**, *représentant de l'association France Nature Environnement*

Le point de vue d'un assistant à maîtrise d'ouvrage, de maîtres d'oeuvre acoustique, d'un constructeur de bâtiments, d'une collectivité :

- **Eric Augis**, *responsable Pôle Acoustique & Vibrations, Systra*
- **Riadh Ghezaiel** (*pics de bruit*) et **Christophe Laurent** (*vibrations*), *ingénieurs acousticiens, CINOV-GIAC*
- **Alexandre Jolibois**, *responsable d'équipe d'ingénierie acoustique, VINCI Construction Division Bâtiment France*
- **Mohamed Meziane**, *ingénieur acousticien, Ville de Strasbourg*

Discussion

17h10

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

- **Christophe Lagorce**, *chef de la Mission Bruit et Agents physiques, DGPR*

17h30

Fin du colloque

Bruits et vibrations au voisinage des infrastructures ferroviaires

Quelles perspectives ?

Cité Internationale
Universitaire, Paris

Jeudi
16 novembre
2023

9h00 à 17h30



INSCRIPTIONS

Participation aux frais

(comprenant les pauses et le déjeuner) : **150€** nets*

Collectivités et associations : 120 € nets*

Partenaires du CidB

(CINOV-GIAC, Club Décibel Villes, etc.) : **100€** nets*

Services de l'Etat (ministères, DREAL, ARS, Cerema, etc.) : **60 €** nets*

Inscriptions en ligne sur www.cidb.org

* le CidB est un association Loi 1901 non assujettie à la TVA



Cité Internationale Universitaire de Paris
Maison Internationale - 17, boulevard Jourdan 75014 Paris

Accès :

En RER :

RER B

station Cité universitaire

En tramway :

T3a

station Cité universitaire

PLAN D'ACCÈS

Pour tout renseignement :

Philippe Strauss

Téléphone : +33 (0)1 47 64 64 68

E-Mail : strauss@cidb.org